

**De :** [admin3\\_tr-request@listes.umontreal.ca](mailto:admin3_tr-request@listes.umontreal.ca) pour le compte de [Administration](#)  
**A :** [admin3@listes.umontreal.ca](mailto:admin3@listes.umontreal.ca); [admin3\\_tr@listes.umontreal.ca](mailto:admin3_tr@listes.umontreal.ca)  
**Objet :** [Administration] Vers le jumelage 2022 - Introduction  
**Date :** 12 février 2021 09:03:18

---

Chères, chers externes,

Nous mettons en branle le processus de soutien en vue du jumelage 2022.

Pendant les prochains mois, au travers des courriels intitulés « Vers le jumelage 2022 » nous vous proposons un guide de préparation. Celui-ci complète les informations que vous recevrez de l'organisme CaRMS cet été. Notre guide est simple et incorpore des renseignements propres à notre programme de médecine.

Vous voulez vous préparer pour le jumelage tout en conservant une certaine sérénité ?

Alors débutons avec l'Étape 1.

1. Demeurez ouvert aux coups de cœur et aux découvertes pendant vos stages!
2. Pour connaître les tendances dans les admissions en résidence, vous trouverez beaucoup d'information sur le site du CaRMS/ onglet données et rapports/ puis R1/ puis dérouler vers le bas et sélectionnez une année, par exemple la plus récente 2020. Les différents rapports produits par CaRMS sont une mine de renseignements.
3. Le site de CaRMS contient aussi les descriptions des programmes (pour 2021), l'explication du jumelage et autres. Consultez-le.
4. Même si la plate-forme du CaRMS n'ouvre pas avant le 4 octobre 2021, il est possible de commencer à préparer quelques documents.

Certains programmes de résidence demandent des lettres de recommandation. Et il se peut que vous ayez déjà pensé à un patron spécifique avec lequel vous avez eu un stage pour une de ces lettres. Savez-vous que vous pouvez lui demander maintenant de vous écrire une lettre pendant qu'il se rappelle encore de vous ?

Voici l'information provenant du [site du CaRMS](#) concernant les lettres de recommandation anticipées :

*Les candidats peuvent communiquer avec des répondants afin de recevoir des lettres de recommandation avant l'accès à la plateforme CaRMS en ligne pour le jumelage en remplissant le [formulaire de lettre de recommandation anticipée](#) et en demandant une lettre à l'extérieur de CaRMS en ligne.*

*Le candidat doit remplir le formulaire de lettre de recommandation anticipée et le soumettre à leur*

*répondant. Une fois que le répondant a rédigé la lettre, il doit joindre le formulaire à la lettre et l'envoyer à CaRMS à l'adresse [documents@carms.ca](mailto:documents@carms.ca). Lorsque nous recevons la lettre de recommandation anticipée, nous enverrons au candidat un accusé de réception par courriel. Veuillez noter que nous ne communiquerons avec les candidats en ce qui concerne les lettres de recommandation anticipées que lorsque la plateforme CaRMS en ligne est fermée.*

*Une fois qu'ils peuvent accéder à CaRMS en ligne, les candidats doivent se connecter à leur compte d'utilisateur et créer des demandes de référence pour les lettres de recommandation anticipées. Ceci fait, les candidats doivent communiquer avec le centre des documents de CaRMS à l'adresse [documents@carms.ca](mailto:documents@carms.ca) afin de nous aviser qu'une demande de référence a été créée et pour que l'on puisse téléverser la lettre de recommandation anticipée dans le dossier du candidat. Le candidat est responsable de faire le suivi des documents téléversés.*

FAQ :

1. Vous ne connaissez pas le contenu de la lettre de recommandation.
2. C'est vous qui assignez (ou non) la lettre au programme choisi (lorsque la plate-forme ouvre).

TRUC : Quand vous écrivez au patron pour lui demander une lettre de recommandation, joindre à votre courriel votre CV, l'évaluation du stage et, en quelques mots, les raisons pour lesquelles vous voulez faire votre carrière dans la discipline X.

ATTENTION : Plusieurs programmes demandent de remplir un formulaire au lieu de la lettre de recommandation. BIEN VÉRIFIER en vous rappelant que les programmes ont jusqu'au début octobre 2021 pour modifier leur description.

Vous avez d'autres questions ? Pour les procédures administratives liées au CaRMS , contactez M.Barrette. Pour les questions sur le choix de carrière, l'équipe du BAER est là pour un coup de main.

Le prochain courriel vous parviendra cet été.

D'ici là, nous vous souhaitons une belle poursuite de votre externat.

**Isabelle Duchesnay**

Adjointe

Vie étudiante – BAER

[isabelle.duchesnay@umontreal.ca](mailto:isabelle.duchesnay@umontreal.ca)

**et**

**Pascal Barrette**

Coordonnateur gestion des études

Études médicales de 1<sup>er</sup> cycle

[pascal.barrette@umontreal.ca](mailto:pascal.barrette@umontreal.ca)